



# **COALISION DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS (COSYNTRA)/MESTFP BORGOU**

## **OBJET : Dénonciation de l'attitude du Directeur Départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle du Borgou.**

Vu la décision 258/MESTFP/DC/SGM/DPAF/SGRTHE/SA du 10 mai 2024 portant résultat et classement des Alliances d'organisation syndicale des travailleurs à l'issue des élections professionnelles du 30 mars 2024 au MESTFP ;

Vu la note 283/MESTFP/DC/SGM/DPAF/SGRTHE/SA du 17 mai 2024, portant désignation des représentants des travailleurs dans les diverses instances ;

Vu l'arrêté 030/MESTFP/DC/SGM/DPAF/IGPM/DESTFP/DPRF-A/SA/017 SGG24 du 31 mai 2024 portant règlementation des mutations du personnel enseignant, agent de l'Etat ;

Vu la note de service No 1058/ DDESTFP-B/MESTFP/SPAF/SE/SG/SO-SP/SESTFP/SD du 09 septembre 2024 portant invitation des représentants syndicaux aux travaux des assises des mutations départementales du Borgou ;

En dépit des diverses concertations tenues les 05, 06 et 09 Septembre 2024 à la Direction Départementale des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle du Borgou, séances au cours desquelles la COSYNTRA-MESTFP Borgou a démontré sa bonne foi et exhorté l'autorité au respect des textes en vigueur, le DDESTFP du Borgou a pris parti pour l'alliance Aube Nouvelle, rendant ainsi tout consensus impossible.

En effet, contre toute attente, à la séance convoquée ce jour 12 Septembre 2024, pour des raisons d'absence de consensus par rapport à la clé de répartition des sièges alloués aux Représentants syndicaux, en lieu et place d'une simple suspension qu'il pourrait être amené à faire, le DDESTFP du Borgou, monsieur Antonin M. DJOSSOU a préféré faire déployer un contingent de la Police Républicaine avec à sa tête le Commissaire central de Parakou pour éconduire tous les représentants syndicaux des locaux de la DDESTFP du Borgou. On se demande si l'autorité veut faire un passage en force qui l'amènerait à faire dérouler la séance de commission de mutation départementale sans associer les représentants syndicaux.

La Coordination de la COSYNTRA-MESTFP/Borgou prend acte de cette attitude va-t'en guerre du DDESTFP du Borgou.

Ainsi, nous prenons à témoin toute la communauté éducative du Borgou de cette dérive administrative moyenâgeuse.

En toute état de cause, toute mutation en violation des textes en vigueur n'engage que ses auteurs et risque d'hypothéquer gravement la rentrée scolaire 2024-2025 dans le département du Borgou.

Par conséquent, nous invitons tous les enseignants des lycées et collèges du Borgou à se tenir prêts pour des actions de protestations à venir.

Nous vous remercions.

Pour la Coordination Départementale de la COSYNTRA-MESTFP/Borgou, le Camarade KARIMOU Rachidi.

Fait à Parakou, le 12/09/2024



SG Rachidi KARIMOU